

FICHE DE POSTE

« ENSACF 2025-2026_CDD1_master DE ETEH_VT_50hTD »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2025-2026

Recrute : un.e enseignant.e contactuel.le

Champ disciplinaire : VT

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

L'ENSACF s'interroge sur les conditions de la crise globale actuelle pour permettre aux étudiant·e·s d'être des acteurs éclairés du monde de demain. Dans une situation critique où les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Face à ces enjeux, l'ENSACF fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser ses missions à partir du milieu qui est le sien. Elle ambitionne ainsi de devenir un établissement de référence sur la thématique transversale **des territoires en marge**, en fondant sa pédagogie sur deux thèmes majeurs :

- **la pensée transcalaire**, qui s'appuie sur l'idée que la transformation des territoires se pense à toutes les échelles, depuis la géographie jusqu'à la mise en œuvre de la matière.

- **l'expérimentation**, qui est une attitude de projet par le « faire » tout autant qu'un rapport au monde et qui invite les étudiants à tester par eux-mêmes les dispositifs de transformations sociales et environnementales jusqu'à l'échelle 1.

Quatre Domaines d'Études de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école en s'appuyant sur les territoires et les constructions dont on hérite, et explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Le projet pédagogique et scientifique de l'ENSACF vise à équiper les étudiants face à une crise qui se dévoile comme une profonde crise de l'habitation humaine. La sensibilisation à l'écologie environnementale porte un accent sur les écologies sociale et mentale : considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les humains au sein de chaque société dont ils participent ; questionner notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses. Les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

L'enseignement du projet d'architecture est ici central, sont particulièrement développés :

- le rapport de l'architecture à son milieu, à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte
- le rapport de l'architecture avec les disciplines associées avec l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'UMR Ressources explore les « marges », entre critiques et transgressions, résistances et résiliences : cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes, mais bien depuis ses marges.

2. DESCRIPTIF DES POSTES – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2025-2026 un·e enseignant·e chercheur·e contractuel·le pour enseigner le projet dans le champ VT en master, au sein du Domaine d'Etude ETEH_ Écologies, transformations, esthétiques, habitabilités.

Le Domaine d'étude ETEH questionne la production et les esthétiques de l'architecture au regard des limites planétaires. Il propose une pédagogie pour réparer les territoires contemporains par l'architecture, en radicalisant les interventions avec des actions respectueuses, militantes, pragmatiques, inventives, prenant en compte les écosystèmes vivants dans leur globalité.

Orientations thématiques de recherche et d'enseignement :

L'enseignant·e devra porter un regard renouvelé sur l'axe des transitions agricoles et alimentaires (ressource, autonomie, agroécologie, paysage, etc.), qu'il s'agisse des territoires de la ruralité ou métropolitains, en abordant ces enjeux depuis la culture du projet.

Présentation des objectifs et contenus de l'enseignement :

L'enseignement concerné est celui du **Projet architectural et urbain du semestre 8**, pour un volume d'enseignement de **50hTD, à partir du 16 février 2026**.

Cet enseignement vise à former les étudiant·e·s à une pratique architecturale écologique et territoriale, articulant réflexion critique sur l'anthropisation des milieux et respect de la biosphère. Il s'agit de développer une approche sensible et culturelle de l'habitabilité, en s'appuyant sur l'existant et l'ordinaire comme ressources pour inventer les pratiques de demain. L'enseignement privilégie les méthodes de co-conception et d'intelligence collective avec les acteurs du territoire, et s'ancre dans l'expérimentation constructive à échelle 1, mobilisant réemploi, matériaux biosourcés et filières courtes dans une démarche collaborative du projet à la réalisation.

Les descriptifs de chaque enseignement sont accessibles sur le site de l'ENSACF
<https://www.clermont-fd.archi.fr/organisation-des-etudes/> notamment dans le Livret de l'étudiant.

3. CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le·la candidat·e devra participer à des séances d'atelier et de jurys.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat·e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- ses motivations à s'inscrire dans l'un ou l'autre des enseignements présentés dans les postes.
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du·de la candidat·e, l'énonciation de propositions qu'il·elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci, et avec l'organisation des enseignements de l'ENSACF.

Le·la candidat·e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une expérience d'enseignement au sein des ENSA ;
- Une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère : l'« ici », tout autant que la capacité à le remettre en perspective au regard de territoires éloignés (des « AILLEURS ») ;
- Une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;
- Une pensée critique sur la relation entre l'architecture et la question environnementale.

2 - Expériences et compétences spécifiques aux demi-postes

- Une activité de praticien·ne dans le champ de l'architecture et/ou de l'urbanisme et du paysage
- Une pratique professionnelle réflexive de la conception architecturale, urbaine et paysagère.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Paysagiste

5. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le 3 février 2026 à minuit, sur démarches simplifiées : <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/ensacf-recrutement-enseignant-e-s-2-cdd-master-202>**

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du·de la candidat·e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du·de la candidat·e
- un dossier travaux pédagogiques (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- un dossier témoignant de la pratique du·de la candidat·e
- une **note pédagogique** précisant la vision du·de la candidat·e en matière d'enseignement dans une école d'architecture en lien avec les enjeux contemporains de la discipline. Elle précisera en quoi les compétences et expériences du·de la candidat·e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum)
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** : documents attestant d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers (bulletins de salaires et contrats / ou création d'entreprise et avis d'imposition/ ou avis de revenus de micro-entreprise ou bilan comptable)
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3.** est laissée au libre choix du·de la candidat·e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points pourront être plus précisément développés par le·la candidate si il·elle est convoqué·e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, les candidat·e·s retenu·e·s pour un entretien **seront auditionné·e·s le vendredi 6 février en présentiel**.

Les convocations et précisions horaires, seront adressés aux candidat·e·s retenu·e·s pour l'audition, par courriel via Démarches Simplifiées, le 4 février.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique à : quentin.chansavang@clermont-fd.archi.fr et julie.jouvenel@clermont-fd.archi.fr,
- sur le plan administratif à : anne.gris@clermont-fd.archi.fr